ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AMBD
Société à responsabilité limitée
au capital de 223 000 euros
Siège social
6 rue Etienne Dolet
21000 DIJON
803 919 760 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 12 juillet 2025, l'Assemblée Générale Mixte des associés de la société à responsabilité limitée AMBD a décidé de transférer le siège social du 6 rue Etienne Dolet, 21000 DIJON au 11 rue des Ormeaux, 21220 FIXIN à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL25019821

MODIFICATIONS MULTIPLES

GAEC DEVELLE PERE ET FILS
Groupement Agricole
d'Exploitation en Commun
Au capital de 581 700 euros
1 Route de Thomirey
21360 SAUSSEY
435 374 616 RCS DIJON

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 28 juillet 2025, la collectivité des associés a:
- autorisé Monsieur Hubert DEVELLE à démissionner de ses fonctions de gérant
- décidé de réduire le capital social pour le ramener à 538 070 euros
- décidé d'ajouter à l'objet social qu'à la suite de la loi d'orientation n° 2025-268 du 24/03/2025 et en application de l'article L 320-1 du code rural et de la pêche maritime, la société peut, sans perdre son caractère civil, compléter ses activités mentionnées ci-dessus par des activités accessoires de nature commerciale et présentant un lien avec l'activité agricole.
Le tout à compter rétroactivement du 1er juillet 2025.
Pour avis, La gérance.

AL25019892

// DIVERS

AOP GEVREY CHAMBERTIN

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Lors de sa séance du 12 juin 2025, le Comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO a décidé la mise en consultation publique des projets d'aire géographique et d'aire parcellaire révisées de l'appellation d'origine susmentionnée, complétée ou non de la mention « premier cru ».
Le projet d'aire géographique, après expertise, reprend à l'identique l'aire géographique actuelle composée des communes de Brochon et Gevrey-Chambertin dans le département de la Côte d'Or.
Le projet d'aire parcellaire concerne les 2 communes précitées composant l'aire géographique.
La consultation se déroulera du 8 septembre 2025 au 8 novembre 2025 inclus.
Les plans cadastraux matérialisant le projet d'aire parcellaire pourront être consultés en mairie des communes concernées aux jours et heures habituels d'ouverture pendant la durée de consultation.
Pendant ce délai, et conformément à la Directive INAO-DIR-2015-03, les propriétaires et exploitants pourront formuler des réclamations
- Via le site demarches-simplifiées.fr :
https://www.demarches-implifiees.fr/commencer/projet-aoc-gevrey-chambertin-avis-de-consultation
- Ou auprès de l'INAO par courrier (recommandé avec accusé de réception le cas échéant) à l'adresse suivante :
16, rue du Golf (Parc du Golf) Bât. Bogey 21800 QUETIGNY
- Ou par courriel à l'adresse suivante :
INAO-DIJON@inao.gouv.fr.
Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 8 novembre 2025, le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi.
Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus sur rendez-vous au site INAO susnommé (ainsi qu'au siège de l'ODG (Syndicat d'AOC Gevrey, Place de la Mairie21220 GEVREY-CHAMBERTIN) aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

AL25019355

SELAS « LEGATIS DIJON QUETIGNY »
Notaires associés
23, rue Buffon - 21000 DIJON

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Thomas ROQUEL, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral par Action Simplifiée « LEGATIS DIJON QUETIGNY », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 23 Rue Buffon, ayant un bureau annexe à QUETIGNY, 2 bis rue du Cap Vert, CRPCEN 21005, le 13 août 2025,
Monsieur Michel COIGNET, retraité, né à OUGES (21600) le 6 septembre 1942, et Madame Chantal Solange Jeanne ROSSIN,retraitée, née à FONTAINE FRANÇAISE (21610) le 20 octobre 1945, demeurant ensemble à OUGES (21600) 2 rue des Fleurs, mariés sans contrat à la mairie de FONTAINE FRANCAISE (21610) le 13 novembre 1965, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans les trois mois de la présente insertion par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Me ROQUEL

AL25019888

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Guillaume LORISSON, Notaire Associé de la SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 1 Place de l'Europe - Simone Veil avec bureau permanent à GENLIS (Côte d'Or), 25 Avenue de Sprendlingen,** CRPCEN 21012,
Le 28 juillet 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre : Monsieur François PILLOT, retraité, et Madame Michèle Julienne Camille SEBILLOTTE, retraitée, demeurant ensemble à CESSEY-SUR-TILLE (21110) 8 rue des Longeroies.
Monsieur est né à CESSEY-SUR-TILLE (21110) le 22 juillet 1955,Madame est née à LONGEAULT (21110) le 7 mars 1954.
Mariés à la mairie de LONGEAULT (21110) le 14 septembre 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL25019891

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 18/08/2025
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Dossier DREE – SAINT-MESMIN – SOMBERNON
Parcelles forestières
Saint-Mesmin : Urbanisme : RNU 9 ha 85 a 81 ca 'AUX GRANDES CHAUMES' : B-0127 - 'AU BAS DE GARROT' : B-0130—0133—0134—0135—0137—0139 - 'AUX GRANDES RAIES' : ZI-0036—0037—0038 - 'AUX CHAUMES DE FONTETTE' : ZI-0009
Drée : Urbanisme : RNU 30 ha 86 a 45 ca 'EN NAULOUP' : B-0039—0043 - 'LES CHAMPS AUX CHEVRES' : B-0036—0044—0045—0047—0048—0049—0050—0051
Sombernon : Zone N du PLU 9 ha 65 a 47 ca 'DERRIERE LA BORDE' : A-0304—0369—0439ZB-0025
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 08/09/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25019895

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 08/08/2025, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : FL IMMO
Siège social : 2 Rue de Bous - 21800 QUETIGNY
Objet social : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur,la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire,l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire,l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales à prépondérance immobilière. Acquisition de terrains, l'exploitation et la mise en valeur de ces terrains pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail et autrement de ces constructions qui resteront la propriété de la Société ; Vente à titre exceptionnel desdits immeubles. Prise de participation dans toutes sociétés ayant un objet similaire à la SCI FL immo et la cession, à titre exceptionnel, desdites participations. Éventuellement exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini,pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Sociétéau RCS de DIJON
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. Florian LEGER demeurant à GRAY (70100), 8 Avenue Jean Jaurès
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas,agrément obtenu à l'unanimité des associés
Pour avis
La Gérance

AL25019879

NIÈVRE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS DES STATUTS

GAEC DES FREBAULTS
Les Frébaults 58270 SAINT SULPICE
RCS Nevers – 410 199 657
Par effet d'un acte sous seing privé en date du 30 juin 2025, il a été pris acte de la démission de la gérance de M. Jean-Pierre PERRONNEAU, de la transformation du GAEC DES FREBAULTS en EARL DES FREBAULTS, prenant effet le 30 juin 2025 et disposant des caractéristiques suivantes :
FORME : EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE
OBJET : activités agricoles
CAPITAL SOCIAL : 256 980 € divisé en 17 132 parts représentatives de biens mobiliers
SIEGE SOCIAL : 14 route de Forges 58270 SAINT SULPICE
GERANTS : Mme PERRONNEAU Martine, demeurant 14 route de Forges 58270 SAINT SULPICE et M. Bertrand LARUE, demeurant 28 route de Pain – 58110 ACHUN,
Cession de parts : Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts sociales à son conjoint, à ses descendants ou ascendants, à l'un de ses co-associés ou au conjoint de l'un d'eux. Lorsque l'ensemble des associés a la qualité de co-contractant dans la cession de parts sociales, aucun agrément préalable n'est requis. Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés
DUREE : 99 ans
IMMATRICULATION : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL25019819

MODIFICATIONS

SCI DE LA POREE
Société civile immobilière
Au capital de 75050 €
siège social
17 Faubourg de Decize
58330 SAINT SAULGE
RCS NEVERS 481 563 617

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 28/07/2025, il a été décidé de transférer le siège social de SAINT SAULGE (58330) 17 route de Decize à CHAUMOT (58800) 3 route de Pazy à compter du 28/07/2025
Il a également été pris acte de la démission de Mme Marie Claude Albertine HOUDAS veuve de Monsieur Henri Charles CHASSAIN de ses fonctions de co-gérant à compter du 28/07/2025 et du maintien de M Christian SIMON, demeurant à CHAUMOT (58800) 3 route de Pazy dans ses fonctions de gérant pour une durée illimitée
Les statuts ont été modifiés en conséquence
Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés de NEVERS
Pour avis

AL25019840

// DIVERS

CLÔTURE DE PROCÉDURE

Greffe du Tribunal de Commerce de Chalon sur Saône

CHEZ LOUIS & MARIUS - RCS Chalon sur Saône 891 380 354 -caviste, vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées, vente de produits alimentaires et épicerie fine - 1 les Quatre Vents 71190 Laizy. Jugement en date du 10/07/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25019847

Me Anne JUILLET
Notaire à POUILLY SUR LOIRE (58150)
9 rue René Couard

AVIS

Conformément à l'art L.331-19 du Code forestier, avis est donné de la vente d'une parcelle boisée cadastrée commune de POUILLY SUR LOIRE (58150)section ZA n° 221 «Les Champs de Matray» (30a 30ca) moyennant le prix de SIX CENTS EUROS (600,00 €) payable comptant, aux conditions ordinaires et de droit en la matière.
Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à ce terrain dispose d'un délai de 2 mois à compter de l'affichage en mairie de cet avis, soit à compter du 11/08/2025, et de cette publication pour faire connaître l'exercice de son droit de préférence par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé à Me JUILLET, notaire à POUILLY SUR LOIRE (58150).
Pour avis

AL25019863

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Ruages (58) 28 a 00 ca 'CROPIGNY' : ZH-0038
Cmne de Montreuillon (58) – Biens occupés - 2 ha 99 a 82 ca 'LES REPLATS' : B-0078 - 'LES CHAMPS PAINS' : B-0333 - 'LES CHAMPS DU CLOU' : C-0245—0260—0262
Cmne de Oulon (58) – Biens loués - 25 ha 34 a 10 ca 'LE CHAMP DARIAUX' : A-0076 - 'LES CHAMPS DU BOIS' : A-0055 - 'CHAMP DU BOIS' : A-0999 - 'LA DOLENTE' : ZC-0044
Cmne de Prémery (58) 79 a 55 ca 'LES COTEAUX' : D-0128
Cmne de La Maison-Dieu (58)- avec maison d'habitation 6- 8 a 00 ca 'LE BOURG' : B-0544 - '0001 RUE DE LA POTERNE' : B-0542
Cmne de Chaumard (58) – avec bâtiment d'exploitation - 1 ha 58 a 55 ca 'BLAISY' : A-1060—1190—1198 - '0019 CHE DE MONT' : A-1061 - 'CROT JUAN' : A-0448 - 'SUR TANIERE' : A-0046
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 08/09/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25019889

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

Me Anne JUILLETMe JUILLET
Notaire à POUILLY SUR LOIRE (58150)
9 rue René Couard

DISSOLUTION

SCI MARTEAU
Société civile immobilière
au capital de 304,90 €
Siège social :
14 rue du Château Gaillard
58150 POUILLYSUR LOIRE
RCS NEVERS - 377 581 012

Aux termes de son assemblée générale extraordinaire en date du 10 janvier 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 10/01/2025 ; le PV de l'AGE a été déposé au rang des minutes de Me JUILLET, le 17/03/2025. Mr Jérôme MARTEAU demeurant à GARCHIZY (58600) 79 rue Sacco et Vanzetti a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse postale du liquidateur. Mention en sera faiteau RCS de NEVERS
Pour avis.

AL25019861

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI DU RIVAGE
SCI au capital de 1 524,49 €
Siège social 112 ROUTE DE MARZY
58000 NEVERS
38804809200026 RCS Nevers

Par délibération en date du 08/08/2025 de l'Assemblée Générale Extraordinaire, il a été décidé, à compter du 08/08/2025, la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. A été nommé liquidateur M. BULOT JOEL demeurant 112 RUE DE MARZY 58000 NEVERS.
Le siège de la liquidation est fixé au 112 RUE DE MARZY 58000 NEVERS
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL25019865

// CONSTITUTION

LE PRINCE GOURMET RESTAURANT
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1.000 euros
4 rue de la Préfecture 58000 NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 06/08/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Raison sociale : LE PRINCE GOURMET RESTAURANT
Capital social : 1.000 euros.
Siège social : 4 rue de la Préfecture 58000 NEVERS
Objet : La restauration rapide ou traditionnelle, la vente à emporter et en livraison de plats cuisinés, la commercialisation de boissons non alcoolisées.
Président : Monsieur Mateus Sebastio MARTINS JOSE demeurant 15 bis rue des Tailles 58000 NEVERS
Clause d' Admissions aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis.

AL25019852

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à SAINT ELOI (58) du 11/06/2025 a été constituée la société de participations financières de profession libérale de pharmacien d'officine suivante :
Dénomination sociale: SPFPL BARBARIN - DUBOST
Siège social: 15 Route de Trangy 58000 SAINT ELOI
Objet social: La prise de participation dans des sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de pharmacien d'officine.
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
Capital social: 356 720 euros
Gérance: Elodie DUBOST, épouse BARBARIN demeurant 15 Route de Trangy 58000 SAINT ELOI.
Cessions des titres: Les parts sociales ne peuvent être cédées entre associés, à l'ascendant, descendant ou conjoint de l'associé cédant, ou à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de la majorité des trois-quarts des associés exerçant la profession de pharmacien d'officine.
Immatriculation au RCS de NEVERS sous la condition suspensive de l'inscription au Tableau de l'Ordre des Pharmaciens.

AL25019887

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement le 14/08/2025, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : STELLA 58
Siège social : 81, avenue Louis Coudant, 58340 - CERCY LA TOUR
Objet social : Restaurant - brasserie - snacking - Bar - soirées à thème -ventes à emporter - glacier – organisation d'événements.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au RCS Capital social : 1 000 euros
Gérance : Madame Pauline, Paulette, Paquerelle JABOUIN Demeurant 30, rue de la Guette 58340 - CERCY LA TOUR Monsieur Nicolas, Georges, Aimé GOSSART Demeurant 30, rue de la Guette 58340 - CERCY LA TOUR Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS (58)
Pour avis
La Gérance

AL25019893

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Magny-Cours du 28/07/2025,il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : NOULOT SOLAIRE
Siège : 12 Route de Noulot 58470 MAGNY-COURS
Durée : 99 (quatre-vingt-dix-neuf) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : la production et la vente de tous types d'énergies renouvelables au moyen de tout matériel et process détenu en propriété ou location ou par tout autre moyen ; la location de tout droit immobilier support de l'activité de production d'énergies renouvelables ; l'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : lacréation, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce,la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce,usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise,l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Dimitri FAYET, demeurant 27 Route de la Gare 58470 SAINCAIZE-MEAUCE
Directeur général : Monsieur Michaël ROUBE, demeurant 12 Route de Noulot58470 MAGNY-COURS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS.
Le Président.

AL25019896

YONNE

// MODIFICATION

Pierre Guillet
Avocat au barreau de Bourges
Ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs
18230 SAINT DOULCHARD
tél. : 02 48 70 95 81

MODIFICATION DU CAPITAL

IASB HOLDING
Société A Responsabilité Limitée
au capital de 3.377.500€
Siège social : 33 boulevard Vauban
89000 AUXERRE
Immatriculée au R.C.S. à AUXERRE
Sous le n° 885 330 233

Aux termes d'une A.G.E. en date du 30 juin 2025, il a été décidé d'augmenter le capital social de 187.500€ pour le faire passer de 3.377.500€ à 3.565.000€.
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.
Pour insertion,
Maître Pierre GUILLET, Avocat spécialement mandaté

AL25019880

MODIFICATIONS MULTIPLES

Par acte SSP du 31/07/2025, L'Agence du Transport SAS au capital de 500 €, 12 rue des Guillottes 89300 VILLECIEN :
- Modifie son objet social
En remplaçant
L'exercice, à titre de prestations de service, des tâches de gestionnaire externe de transport tel que déterminés par l'article R3211-45 du Code des transports, et de toute prestation de service de nature administrative susceptible d'assister une entreprise de transport de façon externalisée
Par
Cabinet de consulting et d'assistance pour les affaires
Cabinet de gestion des activités, y compris règlementées
Accompagnement à la création ou la reprise d'entreprise, à la prévention des difficultés et à la gestion de crise
Assistance au plan de sauvegarde et de redressement judiciaire
Formalités administratives, juridiques et judiciaires
Conformité aux obligations légales
- Modifie sa dénomination sociale qui devient JURI-EXPERTISE
Pour avis
Le Président

AL25019885

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

GAEC DES PEPINIERES HENRY
Groupement agricole d'exploitation
En commun
En liquidation
Au capital de 24 688,80 euros
Siège social : Les Catelineries
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
433 941 580 RCS SENS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 juillet 2025 a décidé la dissolution anticipée du Groupement à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Erick HENRY, demeurant 10 Les Girandes Perreux, 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 10 Les Girandes Perreux, 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25019884

// CONSTITUTION

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

FF INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 euros
Siège social : 17 rue Pasteur
89200 AVALLON
Société en cours de formation

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AVALLON du 31 juillet 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : FF INVESTISSEMENTS Siège : 17 rue Pasteur, 89200 AVALLON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 100 euros
Objet : l'acquisition et la gestion, par tous moyens, notamment par bail (notamment en location meublée, non meublée, saisonnière, commerciale…) au profit de particuliers ou de professionnels, de tous biens et droits immobiliers ainsi que de biens mobiliers, le cas échéant, pour garnir lesdits biens ; la réalisation d'investissements immobiliers, la prise de participations dans des sociétés ayant une activité dans l'immobilier ; l'achat et la vente de tout objet de décoration intérieur ou extérieur, de meuble et tout type de mobilier intérieur ou extérieur ; l'acquisition, l'aliénation, l'apport, l'échange, la prise à bail, la location, la location-gérance et l'exploitation sous toutes formes de tous établissements ou fonds de commerce ainsi que de tous immeubles, bâtis ou non bâtis, urbains ou ruraux ; la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Fabio Joël FERREIRA, demeurant 8 rue Pasteur, 89200 AVALLON.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis
Le Président

AL25019886

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 05 août 2025, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : « SAS SENS ÉCO DÉPOT »
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 1 000 €uros
Siège social : 140, rue d'Alsace Lorraine – 89100 SENS
Début d'activité : 01 septembre 2025
Objet social : L'activité de vente de tous types de produits-neufs et d'occasion – issus de tous les commerces. Services disponibles : vente et montage de pneus, location de matériel de véhicule en libre-service et entretien.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation à la chambre de commerce et des sociétés
Président : Monsieur ELgaceur Ziad, demeurant 4 rue des Frères Challe à SENS 89100
Immatriculation : RCS de SENS.

AL25019903